

Compte rendu réunion comité d'éthique du 30 janvier 2020 en FALC

Résumé de la quatrième réunion du comité d'éthique à Thoiry.

Il y a six personnes absentes, c'est beaucoup.

Il est important d'être présent pour pouvoir réfléchir ensemble.

1) On accueille deux nouvelles personnes :

Le médecin, Docteur Jacob-Vestling, c'est le directeur médical de l'association

Une personne accueillie Nohra Alem

Il y a la présence de Madame Dyja. Elle est directrice de l'hôpital de jour.

Madame Dyja va nous présenter une situation.

2) On approuve ensemble le compte rendu du comité d'éthique du dix-sept octobre 2019.

Il va être affiché dans les établissements et sur le site internet.

Il va être envoyé aux familles par mail.

On décide que les fiches de saisines peuvent être anonymes.

3) Deux sujets sont proposés :

Le premier sujet concerne la nourriture pour les personnes de religions différentes.

À l'hôpital de jour, certains enfants ne mangent pas la viande proposée car elle n'est pas Halal.

C'est un problème posé par l'équipe et les enfants.

Il y a eu un travail fait par l'équipe pour améliorer les choses.

Il a été décidé deux repas végétariens par semaine et un repas avec du poisson.

Pour les autres jours, il y a de l'omelette ou plus de légumes.

Le comité d'éthique félicite l'équipe de l'hôpital de jour pour avoir trouvé ces solutions.

On doit essayer de respecter les croyances de chacun même si ce n'est pas facile dans l'institution.

Pour éviter les problèmes :

Il faut se renseigner sur les droits et règles qui existent pour les appliquer plus facilement.

On doit dès l'admission parler de la nourriture avec les familles et le noter dans le projet de soin.

Le temps de cantine est un temps thérapeutique.

Il faut en parler avec les familles devant les enfants pour que tout le monde soit d'accord.

Le deuxième sujet concerne une personne accueillie qui ne souhaite pas que sa famille soit au courant de sa situation amoureuse.

Il faut se rappeler que la personne accueillie est un sujet capable de faire des choix.

Le projet est là pour renforcer son autonomie, il faut souvent le rappeler à la famille.

Il faut garder le lien avec la famille, c'est très important.

Association Délös Apei 78

Siège social

24 Rue de la Mare Agrad – 78770 THOIRY

Tél : 01 34 94 02 02 – Fax : 01 30 46 77 50

E-mail : siege@delos78.fr



Il faut du temps pour expliquer les choses et aider les personnes à les comprendre.
Il faut bien se rappeler que chaque personne est particulière.

La prochaine réunion est le huit juin 2020 à 9h30 à Thoiry.

Stéphane Cheviet, Laëtitia Loison

Association Délos Apei 78
Siège social

24 Rue de la Mare Agrad – 78770 THOIRY
Tél : 01 34 94 02 02 – Fax : 01 30 46 77 50
E-mail : siege@delos78.fr



Yvelines
Le Département

